

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.¹

(Voir pages 129 et 163.)

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LA LOI MORALE.

Après avoir examiné dans une première conférence ce qu'est la personne morale ; après avoir établi qu'elle est dépendante de la loi, le R. P. Hyacinthe, dans cette deuxième conférence considère la loi morale en elle-même et se propose de prouver que cette loi, source première de l'obligation, est dépendante de Dieu.

Le conférencier de Notre-Dame a d'abord résumé en ces termes son enseignement de dimanche dernier :

“ Monseigneur,

“ Messieurs,

“ J'ai dit, en commençant ces nouvelles conférences, qu'elles m'apparaissaient comme la suite logique et loyale de celles qui les avaient précédées ; la *morale indépendante* étant, à mon sens, l'application des erreurs radicales que j'ai désignées sous le nom d'*antithéisme*.

“ Cette assertion a été contestée. Je suis obligé de la maintenir tout entière. Au respect des personnes, à la charité des âmes, à ces choses qui ne sont pas seulement pour moi une loi de la conscience, mais un besoin de l'esprit et du cœur, je crois essentiel de joindre, dans la grave

controverse qui nous occupe, la netteté et la fermeté inflexible.

“ Il y a, messieurs, trois formes sous lesquelles l'athéisme peut se produire au soleil de ce monde. La première, c'est la forme négative. Elle dit à Dieu : Tu n'es pas ; tout au plus tu es un idéal abstrait. La seconde, c'est la forme que je dirais presque affirmative, la forme qui blasphème Dieu comme une réalité qui pèse, et lui dit : Retire-toi, tu es le mal ! La troisième ne jette au Seigneur ni l'épithète du néant ni l'épithète du mal ; mais elle lui dit avec calme, avec une sorte de dignité scientifique et impartiale : Vous n'êtes qu'une hypothèse, vous n'avez de place ni dans les affirmations, ni dans les négations de l'esprit, ni dans les amours, ni dans les haines du cœur. Retirez-vous des certitudes de la science et des réalités de la vie.

“ Cette dernière forme de l'athéisme est la plus dangereuse de toutes ; et quoique les deux autres aient aussi leurs représentants dans le camp de la *morale indépendante*, c'est celle-ci qu'elle avoue hautement, et sur laquelle elle appuie son système. C'est à ce caractère essentiellement hypothétique de toute notion de Dieu que de nombreux et importants or-

¹ Pour répondre à une question qui nous a été faite plusieurs fois, nous dirons que les conférences du Père Hyacinthe que nous publions sont celles qui ont été prêchées pendant les avants du mois de décembre dernier.

Nous profiterons de cette circonstance pour dire que nous nous proposons de publier toutes les conférences du P. Hyacinthe ainsi que celles que prêchera le célèbre Père Félix pendant le carême prochain. Ce sera une belle occasion pour les abonnés de l'*Écho de la France* de conserver, dans un joli volume, ces remarquables productions des deux plus célèbres prédicateurs de notre époque, qui nous rappellent à la fois les hautes discussions philosophiques de la Grèce et la mâle éloquence de la chaire en France au XVII^e siècle.—Note Éd.

ganes de la presse française en ont appelé cette année pour réclamer la séparation complète de l'idée morale et de l'idée religieuse. Messieurs, je le dis avec un sentiment d'indignation contenue et de douleur intime, une telle profession de foi à la face de l'Europe est une tache à la gloire intellectuelle de notre pays.

« Messieurs, vous m'avez compris. Quand, dimanche dernier, dans la majesté de cette chaire que je remplis de mon infirmité, mais de ma sincérité, quand j'ai traité la question de la *morale indépendante*, je n'entendais pas m'attaquer seulement à une revue ou à un groupe restreint d'écrivains. J'ai fait, dans mes études, à cette revue et à ces écrivains, la part sincère, la part sérieuse que je leur devais.

« Mais la *morale indépendante* n'est pas pour moi un journal ou une école ; elle est un vaste système qui renferme des écoles divisées sur d'autres points, unies sur celui-là. Tout homme, tout écrivain, tout penseur qui, niant Dieu ou sentant que Dieu lui échappe, veut cependant maintenir la morale ici-bas, pour la sûreté et la dignité de la vie humaine, tout homme qui veut cela, et qui, pour y réussir, s'appuie sur l'homme uniquement, celui-là est un disciple ou un maître de la *morale indépendante*.

« J'ai reproché à ces moralistes sans dogme de ne pouvoir pas définir la personne humaine ; j'aurais dû ajouter de ne pouvoir légitimement l'affirmer.

« La personne est un dogme philosophique affirmé par les uns, nié par les autres. Or, vous avez ouvert vos portes à deux battants, et vous avez dit : « Venez du couchant et de l'aurore ; venez, vous tous que la religion et la philosophie divisaient, voici le lien universel de toute âme honnête : c'est la *morale indépendante* ».

« Les spiritualistes sont venus ; — car il y a des spiritualistes illogiques aussi dans la *morale indépendante*. — Les spiritualistes sont venus, et ils ont dit : Dieu et l'âme, la liberté et la personne !

« Les matérialistes sont venus et ils ont dit, ceci est textuel : La personne, oui, mais la personne se distinguant par le corps !

« Les fatalistes ont dit : La personne, sans doute, mais pas de liberté !

« Les panthéistes : La personne, peut-être, mais pas d'individualité, le grand tout !

« Et parce que la *morale indépendante* était un terrain fermé à toutes les doctrines et ouvert à tous leurs partisans, il lui était interdit de s'expliquer logiquement sur la personne humaine. Et la pierre angulaire, qu'elle prétendait tenir dans ses mains impuissantes, n'était qu'une pierre de scandale et de division.

Finalement, elle a confondu la personne avec l'individu, elle a dit : La personne, c'est un fait qui se possède et qui s'affirme.

« Dimanche dernier, j'ai fait remarquer que la personne n'était pas seulement un fait. Car alors il y aurait dans l'homme un degré de réflexion beaucoup plus profond, beaucoup plus élevé que dans l'animal, une possession plus pleine de lui-même et de ses facultés ; un sentiment plus fort de son intelligence et de son énergie ; mais il n'y aurait pas une personne.

« Puis, à mon tour, j'ai essayé en terminant, d'analyser la personne. Je l'ai essayé à la suite des vieilles philosophies, à la suite de la théologie toujours jeune, et j'ai dit : La personne, c'est un être essentiellement responsable. J'ai analysé la responsabilité, et j'ai trouvé, comme son dernier mot, la liberté. Je suis descendu aux profondeurs de la

liberté, et là, surpris, j'ai trouvé l'autorité, non pas l'autorité de l'homme qui commande, mais l'autorité de la raison qui éclaire. J'ai trouvé une loi qui peut seule rendre l'homme capable de choisir entre le bien et le mal, qu'il ne connaît pas sans elle, entre le bien et le mal absolus, car le bien et le mal relatifs ne font pas le devoir et le droit.

"J'ai donc rencontré la loi, et avec elle l'absolu. C'est cet élément que j'ai appelé le second terme de l'ordre moral; j'aurais dû dire le premier, car la personne dépend de la loi, et la loi ne dépend pas de la personne; car ce n'est pas la personne qui crée la loi, mais c'est la loi qui crée la personne.

"Aujourd'hui, je m'arrête ici avec vous, messieurs, et je me demande: Qu'est-ce que la loi? Est-elle indépendante de Dieu, oui ou non?"

Pour répondre à cette question, le R. P. Hyacinthe montre d'abord que la loi est humaine, et ensuite qu'elle est divine. Ce sont les deux parties de sa conférence.

PREMIÈRE PARTIE.

La loi morale est humaine.

La loi morale est humaine parce qu'elle existe en nous à l'état d'immanence et d'innéité pour emprunter la langue de nos adversaires.

I. — Le P. Hyacinthe établit d'abord que la loi, racine première de la moralité, n'est pas en dehors de nous.

Il est des lois qui sont faites par les hommes, et ces hommes s'appellent de deux grands noms: César ou le peuple. Quelquefois, César et le peuple se réunissent; César parle au nom du peuple, et le peuple parle par l'organe de César. Mais encore, qu'avec saint Thomas, il faille s'incliner devant la majesté des rois et devant la souveraineté

des peuples, la loi, portée par eux, n'est pas la racine première de la moralité.

Il est des lois portées par les princes des âmes, par les pasteurs spirituels des peuples, par l'Eglise. Il faut s'incliner devant elles, non pas plus fidèlement, mais plus profondément encore que devant les lois de l'Etat. Mais ces lois ne sont pas la racine première de la moralité.

"Il est des lois enfin que Dieu a faites librement.

"Il y a des lois que Dieu a promulguées à l'ombre d'un vieil arbre historique et symbolique tout ensemble qui s'appelaient l'arbre de la science du bien et du mal, dans le mystère d'une existence reculée, mais réelle, qui s'appelle l'existence paradisiaque.

"Il y a des lois que Dieu a promulguées plus tard, au désert d'Arabie, sur un sommet escarpé, derrière un rideau de foudres quand il parlait face à face, bouche à bouche, avec cet homme qui avait nom Moïse.

"Il y a des lois que le Seigneur a promulguées lui-même sur le vert tapis des prairies, sur les pentes de la montagne des béatitudes, quand il enseignait l'Evangile aux âmes ravies."

Ces lois divines elles-mêmes ne sont pas la racine première de la moralité.

Ni les lois de l'Etat, ni les lois de l'Eglise, ni les lois librement portées par Dieu, ne font de moi un être responsable, libre, obligé, une personne, en un mot. Pourquoi? Parce que ces lois sont en dehors de moi et s'adressent nécessairement à ma conscience déjà constituée.

II.—Or, la loi morale, qui fait de moi une personne morale, est en moi. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, le P. Hyacinthe emprunte d'abord une comparaison au monde de la matière, "ce parvis du monde moral."

“ Quand je lis la Genèse aux clartés rayonnantes de saint Augustin et aux clartés rayonnantes aussi de la science moderne, dit-il, il me semble parfois que l'atome a été le premier ministre de Dieu dans l'organisation des choses. A cette époque—vaste comme des siècles, peut-être comme des myriades de siècles—à cette époque, où les cieux et la terre n'étaient pas ordonnés, où il y avait un abîme et sur l'abîme un esprit créateur, par moments je ne vois dans l'abîme que l'atome, mais je le vois recevant de Dieu, qui l'a créé, une loi au dedans de lui-même, une loi qui est la force, qui le pousse, l'action qui l'excite. Il travaille, l'atome ! il obéit à Dieu, il développe la loi sans la comprendre. N'est-il pas écrit que les neiges, la tempête, la foudre, ont accompli le Verbe du Seigneur. Oui, l'atome à lui seul, sous le regard de Dieu, sous l'impulsion de la loi qu'il en a reçu, a jeté les fondements de la terre et des cieux.

“ Telle est la loi, même dans la matière ; ce n'est pas un idéal abstrait, c'est une force qui domine l'être par le dedans.

“ L'homme aura la gloire et la joie qui n'a pas été refusée à l'atome, il portera sa loi dans les entrailles de son être.”

Cette présence de la loi morale en nous, ce n'est pas seulement la philosophie, c'est Moïse qui l'enseigne.

Lorsque, comme l'Esprit créateur sur le chaos, il planait, lui aussi, sur ce berceau de feu et de tempêtes qui était le berceau d'Israël et aussi de l'humanité, pour rappeler à son peuple que la loi intérieure reçue sur la montagne n'était qu'une consécration et un perfectionnement de la loi intérieure qu'il portait en son âme : “ Ecoute, ô Israël, lui disait-il, la loi que je t'ai donnée n'est pas loin de toi, elle n'est pas au delà des cieux, et tu ne peux pas

dire : Qu'est-ce qui montera par derrière les nuages pour chercher la loi ? Elle n'est pas derrière la mer ; tu ne peux pas te récrier et te plaindre : Qui passera les flots, qui ira à la découverte de cette loi cachée ? Non, ajoute Moïse, la loi est bien près de toi. *Juxta te est sermo valde*, elle est dans ta bouche, dans ton cœur. *In ore tuo et in corde tuo.*

Ce que Moïse enseigne au peuple juif, saint Paul le répète à tous les chrétiens : les Gentils, qui n'ont pas connu la loi positive révélée, ne seront pas jugés d'après elle, puisqu'ils l'ont ignorée ; mais d'après la loi qu'ils portent écrite dans leur cœur, d'après la loi qui leur est si intime que l'apôtre ajoute qu'ils sont à eux-mêmes leur loi, *Ipsi sibi sunt lex.*

Qu'on ne reproche donc plus aux catholiques avec le livre : *De la justice dans la révolution et dans l'Eglise*, de nier l'innéité de la justice, l'immanence de la morale et son caractère intrinsèquement humain. Moïse, saint Paul, l'Eglise, proclament l'innéité de la morale, l'immanence de la loi. Ils proclament que nous portons en nous-mêmes une loi, que Dieu lui-même ne peut pas changer, parce qu'il ne l'a pas faite librement : une loi qui est une partie constitutive de notre être ; une loi qu'on ne pourrait détruire sans détruire du même coup notre liberté et notre personnalité.

III.—Ainsi la loi n'est pas en dehors de nous ; la loi est en nous. Mais en nous où habite-t-elle ?

Serait-ce dans les sens ? Non. La loi ne peut se trouver dans la nature physique, dans la région la plus impersonnelle de l'homme !

Serait-ce dans le sentiment ? Non. Certes le sentiment a une valeur immense dans l'ordre moral. Mais le sentiment est un fait, et un fait ne sera jamais une loi devant la science ni une loi devant la justice.

C'est un fait relatif et sur un fait relatif on ne fera jamais reposer une loi absolue.

Serait-ce dans la conscience ? Non, parce que la conscience est un tribunal, et qu'un tribunal ne fait pas la loi, mais se borne à rendre des arrêts conformes à la loi.

Serait-ce dans la raison pure, "ce saint et dernier sommet de l'âme, cette gloire de l'homme, qui, comme la gloire de Dieu, se perd dans les nuages et dans la lumière, *Dominus dixit ut habitaret in nubilu*, et dont il est écrit que la source de la sagesse est dans les hauts lieux et que là réside le commandement éternel ?" Oui, la raison pure, tel est dans l'homme le lieu de la loi, car la raison pure qui possède des axiomes éternels pour les sciences de la matière et pour les sciences de l'esprit, en possède également pour la science de la vie.

"Si un jour, s'écrie le P. Hyacinthe, Dieu me mettait au cœur le désir et la capacité d'être un savant, je m'en irais, fatigué de la multitude des faits qui ne deviennent un ordre, une vérité que quand l'idée les a touchés, je m'en irais vers la raison pure et je lui dirais : Raison, faculté législatrice, trésor des idées anciennes et nouvelles, donne moi des idées éternelles pour régir ces faits contingents ! O région des mathématiques, région de la géométrie, région de la mécanique, donnez-moi des nombres éternels, *numeros æternos* ; des figures idéales et parfaites ; donnez-moi des poids qui ne trompent pas pour peser la terre et les cieux, *in numero et mensura et pondere*.

"O raison ! si je voulais, malgré les sophistes qui parlent pour une heure et qui se tairont demain, si je voulais chercher la solution naturelle de ces profonds problèmes dont on ne desintéressera point le genre humain : Dieu, l'âme et leur rencontre

ici-bas par la vertu, plus loin par le bonheur ; raison humaine, en attendant la révélation surnaturelle qui est le midi, je te saluerais comme l'aurore, et je te dirais : Donne-moi des axiomes, explique-moi la substance et les phénomènes, la cause et l'effet, le principe et la fin de toutes les grandes choses.

"Et si, plus modeste, laissant de côté la science de la matière et celle de l'esprit, je veux faire la science de ma propre vie, si je veux donner à mes actes leur nombre, leur poids et leur mesure : Raison ! dirai-je, donne-moi des axiomes pour ma conscience, pour mon cœur, pour mes sens : donne-moi des principes aussi lumineux, aussi inflexibles que les axiomes de la métaphysique, de la géométrie et des mathématiques, et ces axiomes certains, je les aurais assurément.

"Quatre et quatre font huit, me disent les mathématiques ; la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, s'écrie la géométrie ; tout phénomène recouvre une substance, affirme la métaphysique.

"Avec le même calme, la même autorité, la même évidence, la morale me dit : Fais le bien pour le bien, évite le mal pour le mal ; non pas le bien et le mal relatifs, mais le bien et le mal absolus. Avec le même calme, la même autorité, la même évidence, la morale me dit : Respecte les cheveux blancs de ton père, souviens-toi des gémissements de ta mère ; honore la personnalité humaine en toi, honore la dans tes semblables ; sou mets ta chair à la loi royale de la chasteté, et sou mets ton esprit à la loi royale de l'obéissance."

IV.—Or, cette loi morale, qui habite les sommets de la raison pure, apparaît à tout homme avec une évidence et une telle autorité, qu'elle oblige, en dehors même de tout raisonnement qui la fasse dé-

couler non pas seulement de la volonté, mais même de l'existence de Dieu.

“Oui, un homme qui est athée ou plutôt qui se croit athée, s'il n'a pas éteint avec le sens religieux le sens moral, voit très clairement la distinction du bien et du mal dans les clartés sublimes de la raison, et il se sent obligé de conformer sa conduite à cette loi morale qui le domine. Il comprend, sans savoir comment ni pourquoi, qu'il y a au-dessus de lui, plus haut que son individu, que sa personne, que son relatif et son contingent, quelque chose d'universel, quelque chose d'immuable, quelque chose qui déborde comme un océan qui renverse toutes les frontières de l'espace et du temps, quelque chose qui est vrai pour le nègre comme pour lui, quelque chose qui était vrai il y a deux mille ans et qui sera vrai par delà deux mille : la loi ! Il sent cela qui le domine, qui fait descendre à travers sa raison des chaînes de lumières et de diamants qui enlacent sa volonté et ne lui permettent plus de désobéir qu'à une condition : celle de se déshonorer.

“J'ai vu, dans ma vie, de ces hommes. Ils avaient perdu le sens religieux, ils avaient gardé le sens moral. Hommes illogiques ! Ruines deux fois douloureuses, devant lesquelles je m'inclinai avec une pitié mêlée de respect... C'est un accident douloureux, un accident anormal. Défenseurs de la morale indépendante, pourquoi voulez-vous en faire la loi du genre humain !”

V.—Cette morale humaine qui survit ainsi à la ruine même du sens religieux, est universelle.

On la retrouve, au delà des frontières du catholicisme, du christianisme, partout où le sens moral existe encore.

“Je n'irai donc pas, sous prétexte que le sens religieux est altéré,

combattre le sens moral ; je n'éteindrai pas, contre le précepte de l'Évangile, la mèche qui fume encore ; je ne briserai pas le roseau incliné sur lui-même. Je salue cette universalité de la morale.

“Elle est la même dans tous les temps, la même dans tous les lieux ; et si la science a raison dans ses rêves ; si, dans ces îles de lumière qui passent la nuit, au-dessus de nos têtes, dans l'océan d'azur, s'il est là des êtres raisonnables, ils sont mes concitoyens, ils ont la même morale que moi...”

“J'admets la belle définition de Cicéron : le monde est une grande cité des hommes et des dieux soumis à une même loi, la loi morale. Je m'arrête à ces mots. J'ai parcouru la cité des hommes ; je vais entrer avec vous dans la cité de Dieu.”

Ainsi, la loi morale n'est pas hors de nous, elle est en nous, elle réside dans notre raison, et, de ce sommet de notre être, par son autorité intrinsèque, elle crée pour tous et partout l'obligation. Donc, pour nous comme pour nos adversaires, la loi morale est immanente, innée, humaine.

DEUXIÈME PARTIE.

La loi morale est divine.

Le R. P. Hyacinthe a établi dans la première partie, que la loi morale est *humaine*, puisqu'elle a son siège dans la raison pure. Dans la deuxième partie il va prouver que la loi morale est *divine*, parce que la raison pure où elle réside a Dieu pour objet.

I.—Ce qui frappe tout d'abord lorsqu'on essaye la critique de la raison pure, c'est un dualisme mystérieux.

Dualisme de la matière et de l'esprit, car jusque dans l'exercice de la raison pure la matière a son rôle... le cerveau, organe physique de l'intelligence, cachant pour ainsi

dire, dans ses circonvolutions multiples et profondes, le secret de la pensée.

Dualisme surtout de l'esprit lui-même. Car la pensée renferme deux régions non-seulement distinctes, mais opposées : la région *subjective* et la région *objective*.

Quand je pense, c'est moi qui pense. Moi être borné, changeant, imparfait, et ma pensée est finie, immobile, misérable comme moi.

“ Mais voici que dans ma pensée je découvre quelque chose qui n'est pas moi, quelque chose qui est au-dessus de moi, quelque chose qui ne varie pas d'une frontière à l'autre, quelque chose de plus haut que le temps et l'espace, quelque chose d'inflexible, qui, loin d'être dominé par mes caprices, me domine de toute la puissance de l'absolu, quelque chose qui, dans toutes les langues qui ne se sont pas corrompues s'appelle la vérité !

“ Non, celui qui a creusé jusqu'au fond vivant et brûlant de la pensée, ne me démentir pas ; il sait qu'il y a en l'homme deux choses quand il pense : un sujet misérable comme le néant dont il sort, un objet grand comme l'absolu dont il vient.”

L'Allemagne s'est arrêtée avec Kant devant ce mystère que tous les siècles avaient remarqué avant elle. Mise en présence de ces deux régions, elle n'a vu que leur hostilité apparente, elle n'a pas compris leur pénétration réelle, “ elle a cru qu'on pouvait penser à l'absolu sans saisir l'absolu dans les chastes et puissants embrassements de la pensée.” Elle a usé cinquante ans de génie ; elle a usé des hommes comme Hegel, Fichte, Schelling à chercher le passage du subjectif à l'objectif, et le passage n'a pas été trouvé.

II.—C'est que le passage est tout réalisé dans le fait vivant de

la pensée. L'objet en effet n'est pas à distance du sujet. L'homme, quand il pense, est dans la vérité pensée par lui, et la vérité qui est pensée est dans l'homme qui la pense. Distincts, opposés même comme l'infini et le fini, le sujet et l'objet sont pourtant unis dans ce premier et doux mystère, le mystère insondable de la pensée humaine.

“ Lorsque Adam, au réveil d'un sommeil extatique vit, plus pure que tous ses songes, la belle et souriante compagne que Dieu lui présentait, le père du genre humain se leva, il écarta sur son front majestueux les boucles de sa chevelure royale, et devant cette couche nuptiale qui n'était pas seulement la sienne, mais celle du genre humain, il s'écria dans cet épithalame que le monde n'a pas oublié : Ils seront deux, l'homme et la femme ; deux, l'époux et l'épouse ; deux, le père et la mère, dans l'intégrité et dans la fécondité d'une même chair, *et erunt duo in carne una*. Il disait ou plutôt il chantait ces noces de la chair que le péché n'avait pas encore altérées.

“ Et moi, me reportant à cet instant auguste, je parle, je chante plus haut, plus divinement encore, et devant cette couche à la foi nuptiale et virginale, où l'esprit de l'homme s'unit à la vérité surhumaine, où la pensée subjective dans son énergie virile, dans ses puissants embrassements, saisit, pour les féconder en elle, ces vérités idéales, ces splendeurs intellectuelles qui la ravissent et l'enivrent, moi je chante au nom de tous les prophètes, de tous les penseurs, de tous ceux qui savent ce qu'est cet hyménée, ce qu'est cet amour de de l'homme pour la vérité : Ils seront deux !— Ne confondez pas, mais n'isolez pas non plus ; n'isolez pas l'homme de la vérité ;—ils se-

ront deux, mais dans une pensée, dans une même science et dans un même amour. *Erunt duo in mente una.*

“Quand on est descendu à des faits aussi primitifs, il n'y a plus de raisonnement. Les uns nient, les autres affirment, et l'humanité se partage en deux camps... Dites que ma vérité objective est un fantôme après lequel je cours dans les angoisses de mes doutes; je vous réponds, moi, que c'est la virginale épouse que j'embrasse dans la sainteté de mon amour.

“Et pourtant, quoique je doive l'aimer comme une épouse, parfois je la combats comme un ennemi; mais toujours elle triomphe. Je puis, du soir au matin, comme Jacob sous les tentes de la Mésopotamie, lutter contre la sagesse dans la nuit de mon intelligence. Mais la sagesse vaincra, et à l'aurore je tomberai à ses pieds, et comme Jacob je lui dirai: Bénis-moi!”

Ainsi, dans la raison de tout homme qui pense, à travers les formes nécessairement relatives et changeantes de l'intelligence finie, je découvre un objet infini, absolu, immuable: la vérité!

III.—Mais qu'est-ce que cette vérité objective qui s'impose à moi avec une autorité irrésistible?

Chose étrange! elle m'apparaît d'abord comme impersonnelle, à moi qui suis une personne et qui dois être dominé par elle: mais alors, quel mystère!

“Comme les gladiateurs fléchissant le genou devant César, lui jetaient, au milieu de l'amphithéâtre, ce servile adieu: César, ceux qui vont mourir te saluent; ainsi les individualités personnelles, prosternées devant la majesté impassible de l'impersonnalité, n'ont plus qu'à s'écrier. O loi impersonnelle! ô sublime idéal du vrai, du beau, du juste et du saint! nous

qui sommes nés hier et qui mourrons demain, nous te saluons dans cet instant éphémère qui est l'instinct de la personnalité.

“Et ainsi l'ordre de ma raison est renversé par ma raison elle-même, et la personne se trouve subordonnée à l'être inconscient. Si encore elle était subordonnée à la belle et riche nature, aux vastes campagnes, aux sombres forêts, à l'Océan qui parle avec les cieux. Sans doute, rien de tout cela n'est personnel, mais du moins c'est réel, j'allais presque dire vivant comme moi. Mais non! Ma personne, qui est au-dessus de cette nature impersonnelle, il faut que je la subordonne à une abstraction, à un idéal qui n'est ni la réalité majestueuse de la nature, ni la personnalité consciente de l'homme; il faut que je ressuscite au grand jour de la France, à la grande lumière du dix-neuvième siècle, l'antique bouddhisme sous la forme moderne et occidentale et que je prosterne l'être vivant, personnel, devant le néant de l'idée!

“Cela n'est pas possible.”

IV.—C'est qu'en effet la vérité objective, qui est impersonnelle par rapport à moi, est personnelle en elle-même¹.

Fons sapientiæ Verbum Dei in excelsis et ingressus illius mandata æterna. “La source de sagesse, la fontaine de lumière, le fleuve de raison, c'est le Verbe de Dieu dans les hauteurs de l'âme,” et sa présence révèle le commandement éternel, commandement qu'il n'a pas fait lui-même, mais qu'il porte absolu comme lui dans son sein.

“Voilà ma loi, homme raisonnable; voilà ma loi, disciple audacieux de Platon; voilà ma loi, ministre de l'Église catholique, humble mais fidèle héritier de la théologie de

¹ Le P. Hyacinthe s'en est remis, pour plus de développements, à l'une de ses conférences de l'année dernière sur la Raison.

saint Jean, de saint Augustin, de saint Thomas, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche. "Le Verbe de Dieu habite dans les hauteurs de mon âme, et son entrée en moi est le commandement éternel." Voilà mon Sinaï, plus ancien que celui qui fumait sous Moïse, ma solitude intérieure dans la clarté. Ici c'est Dieu qui me parle face à face, bouche à bouche, sous des formes humaines, à travers les fantômes de mon imagination, à travers les formules du langage humain que je figure dans ma pensée, à travers tout le relatif de mon intelligence, j'en conviens. Mais il est là vivant, parlant à ma pensée, me disant : Je suis le principe. *Principium qui et loquor vobis.*

"C'est le Verbe, dont saint Jean a dit qu'il est la vraie lumière, *lux vera*. Lumière qui éclaire tous les hommes non pas seulement ceux qui s'en vont à l'éternité par le baptême, par la foi, par le sacrifice ; mais tous ceux qui viennent au temps par la naissance, par la moralité, *Omniem hominem penitentem in hunc mundum.*

Ainsi dans la raison pure, lieu de la loi morale, je découvre un objet qui la domine : la vérité ; cette vérité, impersonnelle par rapport à moi, est personnelle en elle-même, c'est le Verbe de Dieu, et ainsi cette loi morale que je retrouve dans tous les hommes, qui est humaine comme eux, m'apparaît divine comme celui dont elle est le rayonnement en eux.

"A cette profondeur, dit en terminant le P. Hyacinthe, la Morale et la Religion sont liées par un anneau si puissant qu'elles semblent prêtes à se confondre. C'est la même vérité vivante et personnelle, c'est le Verbe de Dieu qui est le principe premier de la Morale et l'objet suprême de la Religion.

"En ce moment, messieurs, un

souvenir m'obsède. Je vous demande pardon de vous y ramener.

"Il y a moins d'un siècle, hélas ! une fête solennelle, inattendue, étrange, se célébrait sous ces voûtes. La France, disait-on, venait de secouer les derniers langes où l'on emmaillottait sa pensée, et elle était là pour proclamer d'un seul coup la morale libre et la religion libre dans le culte de la raison pure. Soudain, sur l'autel d'où le Christ avait fui, la Raison pure apparut, symbolisée dans un fantôme impur, ou plutôt incarnée, pour une heure de vertige, dans les membres d'une courtisane. C'était la loi des consciences et l'adoration des cœurs ; c'était le dernier mot du verbe humain émancipé du Verbe divin.

"Grâce à Dieu, cette heure néfaste ne reviendra pas ; mais il était bon de la rappeler, puisqu'on cherche aujourd'hui à en réhabiliter les auteurs et à les glorifier comme nos véritables ancêtres.

"O temple autel sacré qu'a touché la courtisane, pierres augustes et chères toutes pénétrées de la vieille âme religieuse de la France, demeurez à jamais le sanctuaire de Jésus-Christ ! Les générations y viendront dans l'avenir comme elles y sont venues dans le passé. Elles adoreront dans votre ombre et sous vos clartés, d'une adoration toujours plus harmonieuse, plus intelligente et plus émue, ce Verbe d'en haut, loi suprême des intelligences et des volontés, qui a son rayon dans l'aube de la Raison, et sa splendeur dans le midi de la Foi. Elles proclameront tout ensemble la morale et le culte de la Raison divine manifestés à la raison de l'homme ; que dis-je ! manifestés à nos sens par la forme que ce Verbe adorable a revêtue dans les flancs de la Vierge sans tache dont nous célébrons le triomphe aujourd'hui."

VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 87, 122, 148, 171 et 207.)

Par calcul d'amour propre, Frédéric s'abstint de demander le nom de son rival préféré. Il lui semblait moins désagréable d'avoir à céder la place à un inconnu qu'à un prétendant désigné. Il jouissait du reste d'une parfaite tranquillité d'esprit qui ne laissait pas prévoir des regrets bien profonds. S'étant mis sur les rangs pour obtenir la main de mademoiselle du Breuil, il ne jugeait pas à propos de se retirer sans une explication au grand jour. On le refusait, rien de mieux. Mais il se présentait le front calme afin de mesurer sa défaite, en homme qui a triomphé trop souvent et de trop de manières, pour s'humilier devant un échec accidentel. Grâce à cette façon d'envisager les choses, le jeune négociant conservait toute sa bonne humeur. Chevauchant à côté de M. du Breuil, ils avaient l'air tous les deux de faire paisiblement une promenade de santé.

Dès qu'ils eurent dépassé le mauvais pavé de la ville, Frédéric mit son cheval au galop. La bonne bête que montait M. du Breuil eut peine à suivre.

—Pas si vite! cria-t-il, ou bien, allez tout seul.

—J'ai tant d'occupations sur les bras! répondit Frédéric après avoir ralenti sa course. Ce festival, entre autres, me donne un mal épouvantable. Pourquoi m'en mêler? me direz-vous. Ah! je n'ai pu faire différemment. On m'a prié, supplié. Il faudra aussi qu'en revenant du Breuil, je m'arrête à

Fontjaudran, puis que je passe aux magasins pour lire mon courrier et y répondre.

—Voulez-vous remettre à un autre jour votre visite à ma fille?

—Non. Je ne suis pas fâché de prendre l'air un peu.

—Ah!

M. du Breuil n'était pas en peine de ce que répondrait Valentine. Il chercha cependant à lui épargner la moitié d'une corvée délicate, et ajouta :

—Vous avez trop d'affaires. Les jeunes filles n'aiment pas cela.

—Jusqu'à quinze ans peut-être, répliqua Frédéric; mais après cet âge elles deviennent plus raisonnables. Voyons, un temps de galop. Je voudrais être de retour à Limoges pour quatre heures.

—Allez, dit M. du Breuil sans changer son allure. Passez devant. Vous m'attendrez en prenant l'air dans la grande allée de chênes qui conduit à la route

Frédéric modéra son impatience, remit son cheval au trot, et les deux cavaliers entrèrent bientôt côte à côte dans la cour du Breuil.

Valentine fut un peu surprise de cette visite. Elle s'empressa toutefois de faire apporter des rafraîchissements.

—Oh! c'est inutile, mademoiselle, dit Frédéric; nous n'avons besoin de rien. N'est-ce pas, monsieur du Breuil?

—En effet, répondit celui-ci.

—Veuillez seulement, reprit Frédéric en s'adressant au domestique, faire promener mon cheval.

Il a chaud, et je crains qu'il ne prenne froid.

Puis, comme il était très-pressé, il aborda immédiatement la question.

Mademoiselle, dit-il, monsieur votre père a eu la bonté de m'apprendre que votre main était promise, et je viens vous en témoigner tous mes regrets.

Valentine s'inclina sans rien répondre.

—Je n'ai, reprit-il, de reproches à faire qu'à moi-même, pour n'avoir pas su plaire ; car si, dans les trop rares circonstances où j'ai eu le bonheur de vous approcher, je vous ai laissé voir l'impression que produisaient sur moi votre beauté et votre esprit, je dois convenir que rien, dans tout ce que vous avez dit ou fait, n'a pu m'autoriser à concevoir de sérieuses espérances. Cependant, j'en ai conçu. Mes confidences à monsieur votre père contenaient explicitement une proposition de mariage. En la repoussant, mademoiselle, permettez-moi de vous demander si vous avez mûrement réfléchi ? Je ne vous parlerai qu'accessoirement de ma fortune. A votre âge, cette question importe peu. Dans quelques années peut-être, vous apprécieriez mieux l'avantage de tenir le premier rang dans une ville, de déployer ce faste de bon aloi qui engendre la considération, de gouverner l'opinion publique, de voyager au gré d'un caprice, de passer trois mois de l'année à Paris, et d'y entretenir les relations les plus brillantes, les plus honorables.

—Monsieur, dit Valentine avec politesse, en vous effaçant ainsi devant votre fortune, vous faites trop bon marché de votre personne.

—Ne croyez pas cela, mademoiselle. Je me connais. Il n'y a peut-être pas dans le département un homme qui me soit notairement

supérieur, mais il s'y trouve environ soixante ou quatre-vingts jeunes gens qui me valent. Mes qualités purement personnelles ne sont donc pas en jeu ; seulement, si j'osais, je dirais, qu'à mérite égal, je suis étonné que vous ne m'ayez pas choisi.

—J'en suis surprise aussi, répliqua mademoiselle du Breuil en souriant. Il a fallu, sans doute...

—Je vois, mademoiselle, interrompit Frédéric tout à fait éclairé par cette contenance dégagée, je vois que votre décision est irrévocable. J'espérais que, ne l'étant pas, il y a peu de temps, elle pourrait être combattue aujourd'hui. Je n'insisterai pas. Souffrez pourtant que je termine ce que j'avais à vous dire. Ce qui me distingue entre tous et aurait dû me faire préférer, c'est ma position. Je puis en parler, car ce n'est pas à moi que je la dois, c'est à mon père. Elle se perpétuera pendant des siècles pour mes enfants. Mes fils auront le droit et la facilité d'aspirer aux plus hautes dignités : mes filles deviendront les compagnes d'hommes placés parmi les sommités de leur époque. Si je vous tiens ce langage, mademoiselle, c'est qu'il est possible que le penchant qui vous pousse à nouer d'indissolubles liens soit vaincu par votre raison. Vous direz peut-être que dans des circonstances si graves, il vaut mieux sacrifier un goût passager à la certitude, pour soi et sa postérité, de dominer l'avenir. En ce cas-là, je serais heureux de vous offrir mon nom et ma fortune. Tel est mon vœu. Il ne se réalisera peut-être pas. Néanmoins, je ne me repentirai jamais de l'avoir formulé. Vous n'êtes pas une de ces personnes dont on doit rougir d'être épris, et j'aime à croire que vous ne verrez également rien que d'honorable dans

l'offre d'alliance que je vous ai faite. C'est pour cela que je suis venu en causer avec vous franchement, librement, dussé-je ensuite ne vous serrer la main qu'à la façon des honnêtes gens qui se séparent.

Sans hésiter et avec un loyal empressément, Valentine tendit la main à Frédéric. C'était une réponse. Il la comprit. Il toucha d'un air respectueux le bout des doigts de la jeune fille, et prit congé.

Pendant que M. du Breuil le reconduisait jusqu'à ce qu'il se remit en selle, Frédéric se tourna plusieurs fois vers lui en ayant l'air de lui dire :

— N'est-ce pas que j'ai été très-bien ?

— Mais l'habitude et la conviction d'être toujours très-bien furent cause que Frédéric put se passer de félicitations. Il mit le pied à l'étrier, après de chaleureux adieux, et son cheval s'élança comme une flèche dans la direction de la ville.

— Il fera un bon mari, dit M. du Breuil, revenu près de sa fille.

— Très-certainement, répondit-elle.

Mais, au fond, ils n'étaient point fâchés que Frédéric Mallet fût parti. Malgré ses remarquables qualités, il ne leur plaisait que médiocrement pour compagnon de la vie intime. Ses idées étaient trop arrêtées, trop mathématiques. Elles ressemblaient à ces canaux navigables et éminemment utiles, mais d'une rectitude fatigante. Véritables campagnards, M. du Breuil et sa fille préféraient les rivières capricieuses et variées d'aspect, les vivantes créations de la nature.

XIII

L'accomplissement du mariage de Paul et de Valentine fut fixé aux premiers jours de décembre.

Déjà octobre répandait sur la campagne ses teintes mélancoliques. Les jours décroissaient rapidement. Les coteaux dépouillés presque entièrement n'avaient plus pour parure que les tiges sèches et cassantes des blés coupés, un reste de feuilles jaunies et rougies, tombant des ceps de vigne à chaque coup de vent, et quelques tardives moissons de plantes potagères ou de blé noir. Les peupliers, les ormes, les châtaigniers perdaient leurs ombrages. Les chênes, moins précoces et plus tardifs, conservaient encore, dans leurs expositions favorables, leurs feuilles d'un vert sombre. Sur quelques uns, elles étaient déjà roides, grises et desséchées, mais elles ne tombaient pas, car le chêne, qui a toutes les qualités des hommes durs, tenaces, prudents et fortement attachés à la vie, garde son vieux vêtement jusqu'à ce qu'il lui en arrive un neuf. Les oiseaux voyageurs parcouraient par bandes éparées ou alignées les airs refroidis. Les fleurs des jardins devenaient plus rares. Les roses ne s'entrouvraient plus que malaisément, et leurs couleurs étaient pâles, pâles comme les rayons du soleil qui n'avaient plus assez de puissance pour les empourprer.

Cette saison de promenades, suivies de longues causeries au coin du feu, était faite pour raviver encore davantage la tendresse des deux fiancés. Ils ne se quittaient presque plus. On les voyait toujours ensemble, soit au Breuil, soit au Fayan, et cet homme mélancolique était le radieux printemps de leur amour. Leurs parents respectaient ce bonheur en le partageant, et n'attiraient chez eux personne qui pût le troubler. Madame de la Fosse, au comble de ses vœux, paraissait rajeunie. Elle avait alors quarante et un ans, mais son acte de naissance seul

précisait son âge, tant son visage était animé et beau encore, sans rides et sans altérations. Souvent elle accompagnait les deux jeunes gens dans leurs excursions de plus en plus courtes et fréquentes, comme celle de deux oiseaux qui vont bâtir leur nid. Valentine l'aimait beaucoup. Elle avait reconnu chez sa future belle mère cette indulgente et solide bonté qui semble créer pour les âmes, autour d'elle, un air respirable et fortifiant. Madame de la Fosse, de son côté, chérissait Valentine, dont elle appréciait le grand cœur, les éclairs de volonté virile, la fierté ombrageuse qui s'était changée en grâce exquise et caressante, à présent qu'elle était tout à fait domptée et rassurée. Quant à M. de la Fosse et à M. du Breuil, ils s'entretenaient de leurs arrangements, des améliorations à introduire dans les propriétés. Ils s'efforçaient de paraître tout occupés des intérêts matériels, mais parfois le silence régnait entre eux ; ils se serraient la main par un mouvement spontané, et une larme d'attendrissement glissait sous leurs paupières, tandis qu'ils regardaient leurs enfants émus et recueillis déjà comme deux fiancés prosternés sous la bénédiction nuptiale.

Trois semaines se passèrent ainsi, et semblèrent bien courtes aux deux familles qui allaient se réunir pour n'en faire qu'une. Elles en jouirent pleinement, car elles ne prévoyaient pas l'épreuve à laquelle Dieu allait les soumettre.

Un événement bien simple, mais inattendu, devait bientôt jeter le trouble là où la paix semblait être inaltérable.

Un jour madame de la Fosse annonça à son mari qu'elle allait être mère une seconde fois. Ce fait imprévu ferme la première division naturelle de ce récit. Il faut donc

s'arrêter un instant et jeter un dernier coup d'œil sur tous ces personnages heureux, dont les destinées doucement flottantes ont ressemblé jusqu'à présent à des voiles de navires enflées sans trop de tension par une brise molle et favorable. Les riants tableaux où le bonheur rayonne contiennent sans doute de salutaires influences ; mais le spectacle de l'honnêteté aux prises avec un des plus formidables problèmes de pondération morale excitera peut-être cette fraternelle compassion qui est une des plus nobles facultés de l'âme. Les principaux personnages de ce récit avaient leurs intérêts de cœur et d'avenir concentrés sur un seul point, clairement définis, et abrités par tous les remparts dont peut s'entourer la prévoyance humaine. La naissance d'une sœur ou d'un frère de Paul allait changer tout cela. Une balance allait se former, et ses deux plateaux s'équilibrer ou fléchir sous le poids de sentiments rivaux. Paul y placerait son amour d'un côté et son devoir de l'autre ; M. et madame de la Fosse leur tendresse pour leur fils, et leur tendresse pour l'enfant qui allait naître ; M. du Breuil sa parole donnée et ses plans renversés ; Valentine son amour pour Paul et son désir de lui voir conquérir une situation de fortune remplaçant celle qu'il devait abandonner au frère ou à la sœur que Dieu lui envoyait.

Cette balance aux gigantesques proportions, un petit enfant la tenait dans sa main. Il ne la tenait même pas, il n'était pas encore né. A peine frappait-il aux portes de l'existence, et déjà, autour de lui...mais il faut s'arrêter à cette station.

H. AUDEVAL.

A continuer.

LA PHILOSOPHIE.

(Voir pages et 143.)

La philosophie en effet se compose de quatre parties, la *Théodicée*, la *Psychologie*, la *Logique* et la *Morale*.

Ce qui se nomme la *métaphysique*, et qui traite des choses les plus abstraites et les plus immatérielles, comme de l'être en général, et en particulier de Dieu et des êtres intellectuels faits à son image, n'est autre chose que la *théodicée* et la *psychologie*.

Quand à la *logique* et à la *morale*, dont l'une nous apprend à bien penser, à bien juger, à bien raisonner, et l'autre à bien vouloir et à bien vivre, comme au fond elles rentrent toutes deux dans la *psychologie*, il s'ensuit, ce que j'ai indiqué déjà, que l'objet de la philosophie, c'est simplement Dieu et l'homme, et dans l'homme l'image de Dieu.

Dieu donc, première et fondamentale idée de l'esprit humain; Dieu, première et fondamentale vérité de l'ordre naturel et surnaturel, Dieu est le premier et le fondamental objet de la philosophie;

Dieu, *l'Être absolu*, qui est vivant, intelligent, personnel, et actif; l'Être infini, l'Être parfait, éternel et tout-puissant, souverainement sage, juste et bon; principe et fin de tout, créateur et providence: Dieu, qui est la cause de toute beauté, de toute bonté, qui ren-

ferme toute perfection, sans trace d'imperfection; qui est le souverain bien en lui-même, le père du monde, l'ordonnateur de toutes choses: lequel n'a pas produit son œuvre spontanément et aveuglément, mais avec science et divine raison, créant les êtres qui n'étaient pas, mais qui deviennent par lui, et les faisant pour lui-même et pour sa gloire:

DIEU donc, et ses œuvres:

L'HOMME, fait à l'image de Dieu, son âme marquée de cette divine empreinte; sa nature spirituelle, libre, immortelle, ses lois, sa destinée;

LE MONDE, créé aussi par Dieu, et dont Dieu a fait le palais de l'homme;

En un mot, DIEU, l'HOMME, le MONDE, et leurs rapports;

Où, pour mieux dire, Dieu au commencement et Dieu à la fin de toutes choses *principium et finis, alpha et omega*¹: Dieu partout; tout venant de Dieu et tout remontant à Dieu; Dieu rayonnant dans toute idée, et au terme de toute question. Pour s'exprimer plus simplement encore: Dieu, et le côté divin de tout ce qui n'est pas lui, mais vient de lui et doit retourner à lui, voilà la grande science philosophique.

Écoutez ici sur cette haute nature des questions philosophiques

¹ Apoc. 1, 8.

deux grandes autorités, saint Paul et saint Thomas; saint Paul, commenté par saint Thomas, et énumérant ainsi les vérités, objet de la philosophie :

Et d'abord l'existence de Dieu, *Deum esse* : toutes ses perfections, ses profondeurs invisibles, *invisibilia ipsius* ; sa puissance éternelle, *sempiterna quoque ejus virtus* ; sa divinité, *divinitus* ; sa providence, sa bonté, sa véracité, sa sagesse, sa justice² ; sa gloire incorruptible, *gloriam incorruptibilis Dei* ; la loi naturelle et divine³, irrécusable dans le cœur de l'homme, *ipsi sibi sunt lex* ; la loi morale, la conscience, son témoignage imprescriptible, ses inspirations, ses remords ; *testimonium reddente conscientia*⁴ ; les châtements et les récompenses, le culte et l'adoration dus à Dieu, et toutes ces autres grandes vérités de même nature, que par la "raison naturelle," dit saint Thomas, "nous pouvons connaître de Dieu, comme l'Apôtre l'enseigne aux Romains⁵ : ces vérités qui ont Dieu lui-même et les choses divines pour objet, continue ce grand docteur, et que la raison humaine peut atteindre et connaître par ses efforts¹." Voilà les vérités qui sont l'objet de l'enseignement philosophique.

Et ce ne sont pas seulement les philosophes chrétiens, instruits par une lumière supérieure à chercher

Dieu en toute chose qui ont reconnu ce grand caractère de la philosophie, et considéré le sens philosophique, si je puis ainsi dire, comme le sens du divin : les grands esprits, les vrais philosophes de l'antiquité n'ont pas envisagé la philosophie d'une autre manière :

"Voyant, dit le Catéchisme romain, que Dieu a rempli le monde de biens, comme dit l'Apôtre, qu'il a donné au ciel la rosée, à la terre sa fécondité, à tout ce qui vit sa nourriture, et au cœur de l'homme sa joie ; par là les philosophes apprirent à ne rien attribuer de bas à la majesté de Dieu, à éloigner de son idée toute matière, tout mélange grossier, à lui attribuer tout bien et toute vertu, en un degré parfait ; à le concevoir comme la source vive et inépuisable de toute bonté, de toute qualité, d'où découle sur les créatures toute perfection ; à l'appeler sage, ami de la vérité, principe de vérité, et autres noms qui supposent la souveraine et absolue perfection ; enfin à le dire immense, infini dans sa force, dans sa grandeur, dans sa puissance et son action.

"Tels sont les grands traits de la connaissance de Dieu, vraiment conformes à la nature de Dieu, et à l'autorité des saints livres, que la philosophie a découverts dans la contemplation de la nature, *investigatione cognoverunt*²."

²Cum justitiam Dei cognovissent, non intellexerunt, quoniam qui talia agunt, digni sunt morte. (Rom. 1. 32.)

³Naturaliter ea quæ legis sunt faciunt ; ipsi sibi sunt lex.

⁴Testimonium reddente conscientia ipso- rum et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus. (Rom. 11. 14. 15.)

⁵Et alia hujusmodi quæ per rationem naturalem nota possunt esse de Deo, ut dicitur ad Romanos. (S. Thomas.)

¹Duplici igitur veritate divinarum intelligibilium existenti, una ad quam rationis inquisitio pertinere potest. (Contra gentes, I, II, III.)

²Quamvis hæc ita sint non reliquit tamen Deus, ut inquit Apostolus Act. xiv. 16) semetipsum sine testimonio, benefaciens, de celo, dans pluvias, et tempora fructifera, implens cibo et lætitia corda hominum. Que causa fuit philosophis nihil abjectum de Deo sentiendi, et quidquid corporeum, quidquid concretum et admittum est ab eo longissime removendi. Cui etiam bonorum omnium perfectam vim et copiam tribuerunt, ut ab eo tanquam a perpetuo quodam et inexhausto fonte bonitatis ac benignitatis omnia ad omnes creatas res atque naturas perfecta bona dimanent ; quem sapientem veritatis auctorem et amantem, justum, beneficentissimum, et aliis nominibus appellaverunt, quibus summa et absoluta perfectio continetur ;

Aristote a merveilleusement exprimé, dans le langage qui lui est propre, cette tendance de la philosophie au divin, et la noblesse qu'une telle direction de la pensée donne à la vie humaine et aux études philosophiques. Son texte est vraiment admirable : "Une telle vie, dit-il, la vie qui se passe dans la contemplation philosophique des vérités éternelles, est supérieure à la vie de l'homme; car ce n'est pas en tant qu'homme que l'homme vit ainsi, mais en tant qu'un principe supérieur vit en lui." Aristote ajoute : "Il faut donc, selon l'exhortation des sages, que l'homme apprenne à sortir de l'homme, à ne rien sentir de mortel, mais à vivre d'immortalité, et de la vie du principe divin qui est en lui."

Ce qu'il faut bien remarquer encore, c'est que toutes ces grandes idées ne sont pas fugitives et éphémères, mobiles et changeantes, comme la foule des objets contingents qui s'écoulent et se transforment incessamment, vains fantômes de l'être : non, elles subsistent dans une région supérieure à la mobilité, aux vains phénomènes ; elles sont immuables, éternelles, parcequ'elles sont nécessaires : en sorte que l'esprit qui les embrasse n'étreint pas une ombre qui passe, une figure de la réalité ; il saisit la réalité même, la réalité vivante ; et comme la pensée s'élève avec son objet, l'intelligence qui contemple ces vérités, qui s'en nourrit, participe à leur grandeur : voilà la dignité de la philosophie.

cujus immensam et infinitam virtutem, omnem completum locum et per omnia pertingentem esse dixerunt.

Magna et præclara hæc sunt, quæ de Dei natura sacrorum librorum auctoritati consentaneæ, et consequentia ex rerum effectuum investigatione philosophi cognoverunt. (Catéch. rom.)

Arist. Mor. ad Nichom.

Or, que la philosophie mette ainsi notre esprit en présence de l'immuable et de l'immortelle, c'est ce que tous les génies philosophiques enseignent : écoutons encore Bossuet, commentant lui-même ici Platon :

"Toutes ces vérités, et toutes celles que j'en déduis par un raisonnement certain, subsistent indépendamment de tous les temps ; en quelque temps que je mette un entendement humain, il les connaîtra ; mais en les connaissant, il les trouvera vérités, il ne les fera pas telles ; car ce ne sont pas nos connaissances qui font leur objet, elles le supposent. Ainsi ces vérités subsistent devant tous les siècles, et devant qu'il y ait eu un entendement humain ; et quand tout ce qui se fait par les règles des proportions, c'est-à-dire tout ce que je vois dans la nature serait détruit, excepté moi, ces règles se conserveraient dans ma pensée, et je verais clairement qu'elles seraient toujours bonnes et toujours véritables, quand bien moi-même je serais détruit." (*Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, § 5.)

"Ces vérités éternelles, que nos idées représentent, sont le vrai objet des sciences : et c'est pourquoi, pour nous rendre véritablement savants, Platon nous rappelle sans cesse à ces idées, où se voit, non ce qui se forme, mais ce qui est ; non ce qui s'engendre et se corrompt, ce qui se montre et passe aussitôt, ce qui se fait et se défait, mais ce qui subsiste éternellement. C'est là ce monde intellectuel que ce divin philosophe a mis dans l'esprit de Dieu, avant que le monde fut construit, et qui est le modèle immuable de ce grand ouvrage. Ce sont donc là ces idées simples, éternelles, immuables, ingénérables et incorruptibles auxquelles il nous renvoie pour con-

naître la vérité..." (Bossuet, *Logique*, liv. I, ch. XXXVII.)

Ces grandes idées, dont parle Bossuet, qui seules donnent la vraie science des choses, sont la vraie lumière et le vrai soleil de l'âme. Tant que l'esprit, selon la belle et philosophique comparaison de Platon, retenu, emprisonné dans la sphère abaissée et ténébreuse des objets matériels et contingents, comme un esclave enchaîné dans une caverne, ne s'est pas élevé jusqu'à cette haute et pure région des idées éternelles, il n'a pas vu la vraie lumière, il en a vu à peine de pâles reflets; il n'a pas vu les choses, il n'en a vu que *les ombres passer et repasser sur les parois de sa caverne*, et il prend ces fantômes mouvants pour les vivantes réalités. C'est l'état des esprits non initiés encore aux choses philosophiques. Ils ne contemplent que l'apparence et la surface des choses. Pour voir les réalités en elles-mêmes, et dans la lumière, il faut briser ses entraves, sortir de sa caverne, dit Platon, s'élever jusqu'à la lumière du jour, c'est-à-dire s'élever par la philosophie au-dessus du variable et du contingent, au-dessus des apparences et des phénomènes, et monter jusqu'à la sphère lumineuse des idées, jusqu'à Celui qui est, dans la lumière, le suprême intelligible et le suprême désirable, jusqu'à Dieu.

Alors, c'est un ravissement inexprimable. L'esprit, fait pour la vérité, tressaille dans cette lumière: *Exultat in luce*. Ces vérités sont si belles, si attrayantes, qu'elles attirent l'homme invinci-

blement. On se passionne à cette contemplation. C'est la satisfaction du plus noble et du plus profond besoin de l'esprit de l'homme. Oui, il y a dans l'esprit et dans le cœur humain des aspirations, des capacités, des puissances qui demandent impérieusement cette lumière, sinon, on peut le dire en quelque façon, non-seulement on n'est pas philosophe, mais on oublie d'être homme, on met une lacune profonde et une faiblesse lamentable dans sa vie.

Et certes il ne faut pas s'étonner de ce que les plus puissantes de nos aspirations soient celles qui nous portent vers ces régions de la vérité et de la lumière dont j'ai parlé. Encore une fois, grâces en soient rendues à Dieu: éternellement, pour l'homme rien ne sera plus attrayant et plus beau que la vérité et la lumière. Aussi, quand une fois la vérité est entrevue et soupçonnée, elle attire par ce charme irrésistible, dont l'Écriture a dit: L'œil ne se rassasie pas de voir, ni le cœur d'aimer, ni l'intelligence de connaître. De là cette grande et noble curiosité, qui est le signe et l'honneur de tous les grands esprits.

† FÉLIX.

Evêque d'Orléans.

(A continuer.)

— Le Correspondant.

UN ONCLE

COMME ON N'EN VOIT GUÈRE.

(Voir page 183.)

SCÈNE III

MADELEINE, *seule d'abord, puis*
CHARVET, *au dehors.*

MADELEINE. — Voilà vraiment un curieux échantillon de la sottise humaine! (*Elle rit.*) Quelle bassesse! Pour peu que l'autre ressemble à celui-là, nous en verrons de belles! Ce Basan fera certainement bonne figure sous la défroque de notre vieux palefrenier; le vêtement ne sera pas au-dessous de l'homme... Et mon père accepte tout cela avec calme, avec sérénité, comme la chose la plus naturelle du monde, lui d'ordinaire si sensé et si bon. C'est à n'y rien comprendre. (*La cloche sonne.*) Ah! c'est l'autre, sans doute... l'étudiant en médecine!...

CHARVET, *du dehors et d'une voix forte.*—Joseph, Jean, François, Baptiste! (*Moment de silence.*) La maison est donc inhabitée?

MADELEINE, *allant à la fenêtre.*
—Il n'y a pas de domestique au château en ce moment, monsieur.

CHARVET, *dehors toujours.* — Ah! pardon, mademoiselle.

MADELEINE. — Vous êtes sans doute le neveu de M. Goujut?

CHARVET. — Précisément, mademoiselle.

MADELEINE. — Dans ce cas, veuillez remiser vous-même votre cheval. Les écuries sont là, à droite.

CHARVET. — Mademoiselle, je vous remercie.

MADELEINE, *revenant au milieu de la scène.* — En vérité, l'étudiant me plaît mieux que... l'homme de cheval... de Sidi-bel-Abbès... Il a un grand air de franchise... avec ça quelque chose de décidé dans la physionomie. Je ne sais si je me trompe, mais je ne crois pas que celui-là se pliera aussi facilement que M. Basan aux vouloirs de mon père...

SCÈNE IV

MADELEINE, BASAN, *sous un costume de palefrenier: sabots, veste, pantalon de toile, etc.*

MADELEINE. — Quoi! c'est vous!... (*Elle rit aux éclats.*)

BASAN. — Mademoiselle...

MADELEINE. — Ah! laissez-moi rire un peu... j'étouffe...

BASAN, *à part.* — Elle se moque de moi, l'adoptée... (*Haut.*)

Je suis charmé de vous trouver en si joviale humeur, mademoiselle.

MADELEINE.—Vous êtes bien bon, monsieur. (*Elle met son mouchoir sur sa bouche pour comprimer ses éclats de rire.*)

BASAN, *grimaçant*. — Ce costume, sans doute...

MADELEINE.—Oh ! nullement, monsieur. Je vous assure qu'il vous sied à merveille...

BASAN.—Enchanté ! (*A part.*) Pérornelle !

MADELEINE.—Et on dirait que vous l'avez porté toute votre vie !

BASAN.—Millegrâces ! (*A part.*) J'éclaterais ! mais il faut jouer serré ! un million ! (*Il se dirige vers la porte de sortie, et se trouve en face de Charvet qui entre.*)

SCÈNE V

MADELEINE, BASAN, CHARVET, *en costume de chasse, son fusil en bandoulière.*

CHARVET.—Voilà un domestique enfin ! Ce n'est pas malheureux ! (*A Basan qui recule tout honteux :*) J'ai mis mon cheval à l'écurie ; la pauvre bête est couverte de sueur ; va le bouchonner, John, car tu te nommes John, n'est-ce pas ?

BASAN, *avec hauteur*. — Permettez !...

CHARVET. — Surtout aies-en grand soin !

BASAN, *à part, avec fureur*. — Et ne pouvant rien dire !... Ah ! mes créanciers, mes créanciers ! si vous me voyiez ainsi, vous m'élèveriez une statue au lieu de m'envoyer aux eaux... de Clichy comme vous en aviez l'intention !

MADELEINE, *à part*. — La chose devient amusante.

CHARVET.—Tu ne m'as donc pas compris, que tu restes là,

bouche béante, comme un grand dadais ?

BASAN, *avec une colère comprimée*. — Monsieur !... (*A part.*) S'il allait me reconnaître... Mais non, il y a si longtemps que nous nous sommes vus... Contraignons-nous...

CHARVET.—Je saisis la chose... Il faut te promettre un pourboire. Sois tranquille, mon garçon, je ne t'oublierai pas.

BASAN.—Ah ! (*Il sort précipitamment.*)

SCÈNE VI

MADELEINE, CHARVET.

CHARVET, *se parlant à lui-même et sans voir Madeleine*. — Avez-vous vu comme la perspective d'un pourboire lui a donné des jambes ! Décidément, en province comme à Paris, c'est le mot magique. Et l'on viendra nous dire que la décentralisation n'est pas en voie de progrès !... (*Apercevant Madeleine.*) Je vous prie de m'excuser, mademoiselle, je ne vous avais pas aperçue. C'est ce rustre qui en est la cause.

MADELEINE.—Vous n'avez pas d'excuses à me faire, monsieur.

CHARVET.—Seriez-vous, mademoiselle, la fille de l'homme courageux qui a perdu la vie en sauvant celle de mon oncle ?

MADELEINE, *rougissant*. — Monsieur !

CHARVET.—Mon oncle, en vous adoptant, n'a fait que payer une dette sacrée. Mais je vous rappelle un douloureux souvenir : parlons d'autre chose... Je vais vous confier un secret.

MADELEINE.—Mais, monsieur...

CHARVET.—Oh ! je vous permets de le divulguer : je meurs de faim... A quelle heure dîne-t-on ici ?

MADELEINE.—Nous sortons de table.

CHARVET.—Je ne pouvais tomber plus mal.

MADELEINE.—Vous ne pouviez tomber mieux, au contraire; votre couvert est mis et votre dîner vous attend.

CHARVET.—Je ne le ferai pas attendre plus longtemps, mademoiselle, et je m'assieds sans façon. (*Il pose son fusil dans un coin et s'avance vers la table.*) Mais qu'est-ce que cela?

MADELEINE, *souriant*. — C'est de la soupe, du pain et de l'eau.

CHARVET. — Mademoiselle, je suis étudiant de quatrième année et bientôt docteur: je vous déclare que la docte Faculté est très-défavorable à la diète. Je compte la prescrire rarement et ne la faire jamais. Qu'est-ce donc que cette mauvaise plaisanterie?

MADELEINE.—Je vous affirme, monsieur, qu'il n'y a pas là l'ombre d'une plaisanterie. C'est le dîner que votre oncle a fait préparer pour vous et dont lui et moi nous avons pris notre part.

CHARVET.—Sérieusement?

MADELEINE.—Sérieusement; et je dois ajouter que M. Goujut a résolu de ne sortir jamais de cet ordinaire.

CHARVET.—Voilà un ordinaire que je trouve passablement extraordinaire, moi, et je ne puis supposer que mon oncle Goujut m'ait mandé auprès de lui pour me faire mourir de la faimvalle!... Mon estomac bat la générale, et ce n'est certes pas avec une soupe aux choux et un verre d'eau que je l'apaiserai. (*On entend le cri d'un coq.*) Eh! voilà mon dîner qui chante! (*Il prend son fusil, l'arme, et, s'approchant de la fenêtre, il met en joue.*)

MADELEINE.—Que faites-vous donc, monsieur?

CHARVET.—Je tiens mon rôti. (*Le coup part.*)

MADELEINE.—Mon Dieu! que dira votre oncle?...

CHARVET.—Parbleu! s'il crie par trop fort, je lui en offrirai une aile... (*À Basan, qui est dehors.*) Eh! l'ami, ramasse et apporte!... Bien! (*Posant son fusil dans un coin et allant à la cheminée:*) Maintenant, ravivons le feu. (*Il jette du bois dans la cheminée, le feu flumbe.*) Je crois avoir aperçu une broche dans la basse-cour... Tout ira bien! Allons plumer l'oiseau! (*Il sort.*)

SCÈNE VII

MADELEINE, *seule*.

L'imprudent! j'ai bien peur que ce coup de fusil n'ait tué son héritage!... M. Goujut est le meilleur des hommes... quand on fait ce qu'il veut; mais, quand il a parlé, il veut qu'on obéisse. Tuer son coq! Il ne pardonnera jamais une telle audace... Pauvre jeune homme! Il n'a pas tout à fait tort pourtant... Il est gai, spirituel, bon enfant! Et puis, comme il m'a parlé de mon pauvre père! (*Souriant.*) Bon! voilà que je prends la défense de M. Charvet... Si M. Goujut m'entendait! Il m'est bien permis, ce me semble, de préférer un brave et loyal garçon à un plat courtisan. Ce n'est pas M. Basan... le palefrenier... qui aurait osé tuer le coq de la basse-cour... Mais voilà les deux cousins qui arrivent avec le corps du délit... Je leur laisse le champ libre. (*Souriant.*) J'ai vu tomber la victime, je me dois à moi-même de ne pas la voir mettre à la broche. (*Elle sort d'un côté pendant que Basan et Charvet entrent de l'autre.*)

SCÈNE VIII

CHARVET, BASAN.

Charvet tient le poulet, il le passe dans la broche que tient Basan et l'arrange devant le feu.

CHARVET. — Maintenant, mon garçon, tu vas te placer là, et tourner la broche... Avance donc... (*Il pousse Basan vers la cheminée.*) Allons.. tourne... (*Basan fait tourner la broche très-vite.*) Plus lentement! plus lentement!... On voit bien, mon cher, que ta place est à l'écurie : tu ne sais rien faire ailleurs. (*Il prend une cuiller sur la table.*) Tiens, voilà une cuiller! Ne crains pas d'arroser la bête avec son jus. (*Il va ouvrir les armoires et furete partout.*)

BASAN, à part. — Me voilà bel et bien le valet de mon cousin... Mais patience! son tour viendra tout à l'heure. En attendant... j'enrage.

CHARVET. — Rien, rien! C'est trop peu! Ah ça! serait-il donc vrai que l'oncle Goujut n'est qu'un Harpagon? Ni vin, ni fromage, ni fruits... On vit comme des sauvages dans cette cassine! Ne perdons pas courage, pourtant. Puisque j'ai le plat de résistance, ce serait bien jouer de malheur si je ne trouvais pas le dessert et le vin. La broche tournée, le poulet se dore, j'ai le temps... En chasse! (*À Basan.*) Courage, mon garçon! Tu fais des progrès sensibles : je parlerai de toi à mon oncle. Si tu montres du zèle, on t'élèvera au grade de marmiton.

brûle, ça m'est bien indifférent... J'en ai assez, j'en ai trop du métier qu'on me fait faire ici... Oh! je suis d'une colère!... J'ai envie d'égratigner, de mordre, de casser quelque chose. (*Il lince violemment la cuiller contre la muraille. Examine son costume et d'un ton piteux.*) Comme je suis accouré! Que diraient mes amis s'ils me voyaient sous cette ignoble souquenille? Mais que voulez-vous? ce million, ce doux million a de si beaux yeux, ce petit million! Quel train je vais mener! comme je vais écraser mes ennemis... et mes amis aussi!... En attendant, ce Charvet m'humilie, me baffoue... Heureusement qu'il ne me reconnaît pas; il y a bien quatre ans que nous ne nous sommes rencontrés. Et puis ce costume! C'est égal, j'aimerais assez à lui rendre la monnaie de sa pièce et à le berne comme il me berne!... Mais c'est l'oncle Goujut qui me vengera! Le Charvet sera tout bellement flanqué à la porte, il sera déshérité, et le million m'appartiendra... Un million! c'est à-dire des chevaux superbes, un équipage magnifique, un fauteuil au Jockey-Club! (*Riant.*) Que disais-tu donc, Basan? Tu n'étais qu'une bête... Retourne à ta broche, mon bon : je te rouve sublime!... Te voilà parti comme Jason à la conquête de la toison d'or!... (*Il se remet à la broche et la fait tourner de plus belle.*)

C. ÉPARVIER.

SCÈNE IX

BASAN, seul.

À Continuer.

Il quitte la broche avec un mouvement de colère.

Qu'il cuise, ton poulet, ou qu'il

—Sem : des Familles.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Paris, 22 décembre 1865.

La vieille Europe, l'Europe des traités, du droit des gens, des traditions, l'Europe de Castlereagh, de Nesselrode et de Metternich, achève de disparaître. Casimir Périer, qui affirma si nettement la politique de paix en 1831, Talleyrand qui écrivait alors de Londres à Louis-Philippe ces paroles, bonnes à rappeler de nos jours : " Nous faisons tout ce que nous pouvons pour simplifier la question extérieure," tous, roi, ministres, ambassadeurs, ont quitté la scène du monde ; le prince auquel ils avaient confié la tâche ardue de fonder un État et une dynastie, dernier représentant lui-même de l'ancien ordre de choses, est allé rejoindre ses contemporains dans la région des souveraines justices, et sa dépouille n'était pas rendue à la terre que déjà l'Europe nouvelle, celle des annexions et des grandes unités, s'interrogeait sur la succession qui venait de s'ouvrir.

C'est le 21 juillet 1831, que Léopold prit possession du trône de la Belgique, et juste un quart de siècle plus tard, le 21 juillet 1856, lorsqu'il présentait à son peuple une fille de Marie-Thérèse unie à l'héritier de la couronne, l'illustre baron de Gerlache, président du Congrès aux deux époques, lui adressa ces paroles, les plus belles qu'un souverain puisse entendre : " Il y a vingt-cinq ans qu'à cette même place, en ce même jour, le Congrès reçut, au nom de la nation, votre serment d'observer la constitution et les lois. Les mêmes hommes, qui furent

" alors témoins de cet engagement solennel, viennent affirmer aujourd'hui à la face du ciel que Votre Majesté a rempli toutes ses promesses et dépassé toutes nos espérances. Et la nation tout entière vient l'affirmer avec nous. Elle vient attester que, pendant ce règne de vingt-cinq années, son Roi n'a ni violé une seule loi, ni porté atteinte à une seule de ses libertés, ni donné cause légitime de plainte à un seul de ses concitoyens."

Quel plus pur éloge saurait ambitionner un prince ? Et cet éloge était pleinement mérité. Après avoir vu de près l'éroulement de l'Empire et la faiblesse de la force ; après avoir éprouvé la fragilité du bonheur et le vide des espérances, Léopold, devenu philosophe et peut-être un peu sceptique, s'était rendu compte des véritables conditions du gouvernement constitutionnel dans les temps où nous sommes ; il avait compris que la monarchie ne peut plus être qu'un pouvoir tutélaire au lieu d'un pouvoir dominateur ; et se faisant le premier citoyen plutôt que le roi de son pays, il s'appliqua, avec une loyale déférence pour l'opinion, à laisser agir cette vraie souveraine de l'État. C'est à cette sage conduite qu'il dut de traverser en paix bien des crises et des orages, de consolider son trône quand d'autres s'effondraient autour de lui, et de maintenir intacte, au milieu des secousses et des réactions du continent, ces nobles institutions dont M. Cauley a dit qu'elles seront avant

la fin du siècle l'inévitable partage de toute l'Europe civilisée.

Si les prévisions de l'historien anglais se réalisent, le roi Léopold aura certainement contribué à ce résultat, en donnant un grand exemple au monde, en montrant durant trente années que l'alliance de l'ordre et de la liberté, problème poursuivi si laborieusement ailleurs, n'est pas un rêve.

Dans les derniers temps de sa vie, l'impartialité constitutionnelle, la neutralité gouvernementale du souverain faiblirent un instant, et, soit qu'il s'abandonnât à de secrètes préférences, soit que l'âge fit osciller la balance dans sa main, il parut incliner vers l'un des partis; ce fut une faute dont la conséquence est peut-être le premier péril de son héritage, mais du moins il ne porta atteinte à aucune des franchises nationales, et la liberté de l'individu, de la commune et de la province, celles de l'enseignement et de la presse, celles d'association et de réunion, tous ces droits qui constituent la dignité d'un peuple, il les maintint loyalement et en respecta l'exercice.

On peut donc dire qu'il a tenu jusqu'au bout le serment qu'il avait juré, et l'on comprend la confiance avec laquelle le conseil municipal de Bruxelles s'écriait, dans son adresse au nouveau roi: "La fidélité au serment est une vertu belge".

Ces titres eussent largement suffi pour assurer à Léopold la sympathie et la reconnaissance de la Belgique. Mais il y ajouta encore, par la haute position morale et la réelle importance qu'il acquit à son petit royaume. On a dit avec justesse que le palais de Laeken avait deux fenêtres, l'une ouverte

sur la Belgique, et l'autre sur l'Europe. Le roi se tenait plus souvent à la seconde qu'à la première, et fréquemment il vit venir à lui l'Europe, confiante en la sagesse et la modération de ses conseils. Sans doute, la politique extérieure d'un État neutre et faible ne pouvait être qu'officieuse et conciliatrice, mais la situation personnelle de Léopold et son étroite parenté avec la plupart des souverains rehaussaient son ascendant; devenu, suivant l'expression d'une feuille anglaise, "l'avocat consultant de l'*Almanach de Gotha*," il s'éleva plus d'une fois au rôle d'arbitre suprême et de pacificateur, et après avoir fait la Belgique libre et prospère au dedans, il l'entoura d'estime et de considération au dehors.

En somme, philosophe désillusionné, mûri de bonne heure par les événements, doué du sens pratique des choses, esprit souple, diplomate expert, caractère ferme et froid, libéral sincère, Léopold avait des qualités plus solides que brillantes. Son génie fut le bon sens, son héroïsme l'honnêteté. S'il ne fut pas un grand roi dans le sens épique du mot, il n'en laissera pas moins la mémoire d'un prince habile et supérieur, qui, sans action apparente chez lui, et sans épée à jeter au dehors dans la mêlée des compétitions humaines, sut organiser un peuple et primer dans les conseils du monde.

La mort de Léopold a produit une sorte d'ébranlement, comme tous les grands coups. On eût dit à la première heure, que l'Europe venait de perdre un de ses états, et l'on vit surgir aussitôt des appréhensions et des convoitises. On a cité ce mot d'un illustre homme d'État: "La Belgique a véou, grâce au miracle qui s'appelait Léopold," et l'on s'est deman-

dé si, l'homme disparu, le miracle allait passer dans l'ordre naturel des choses. Non-seulement la révolution a parlé de démembrement, mais des feuilles qui défendent la cause des petites nationalités en Italie, et qui s'indignent des incessantes revendications du Piémont à l'égard de Rome et de Venise, ont oublié tous leurs principes et réclamé en notre faveur une Vénétie du Nord, en proclamant qu'il y a des frontières indispensables comme des libertés nécessaires. Des frontières indispensables à quoi ? A notre défense ? Alors ce n'est pas seulement la Belgique qu'il faut prendre. L'invasion est venue aussi par le pont de Bâle, et l'on parle français dans la moitié des cantons suisses. Combien étaient plus sages, en 1831, les politiques qui appréciaient ainsi la neutralité de la Belgique : cette neutralité abat treize forteresses qui nous étaient opposées ; elle rend la guerre plus difficile à nous faire, et elle nous ôte, à nous un prétexte de la déclarer¹.

Sur cette question, du reste, le *Correspondant* n'a jamais varié. Au lendemain de la révolution de septembre, il écrivait : " Le peuple belge a pour jamais conquis son indépendance ; c'est une victoire de plus pour l'esprit national et l'esprit catholique. " Et, aujourd'hui comme alors, il salue de ses vœux le seul pays du monde où les catholiques, pleinement affranchis et constituant un grand parti, peuvent réaliser, aux yeux de ceux qui refusent d'y croire, la noble alliance de la religion et de la liberté politique. Pendant vingt ans, à travers toutes les luttes qui ont animé chez nous la monarchie parlementaire, la *liberté comme en Belgique* a été le cri de ralliement des catholiques, et ce n'est pas ce

qui s'est accompli depuis qui saurait changer ces aspirations. La constitution belge, qui n'est ni une hérésie, ni un dogme, mais un grand fait, selon l'heureuse définition du moine éloquent qui combat avec tant d'éclat dans la chaire de Notre Dame les sophismes contemporains, la constitution belge est la plus large que l'Europe connaisse, et le seul sentiment qu'elle puisse nous inspirer est celui de l'envie. Ce sont les catholiques qui l'ont faite, et dans un mandement solennel l'éminent cardinal de Malines déclarait l'année dernière qu'ils n'avaient pu en faire une autre, et que, s'ils l'avaient pu, ils ne l'auraient pas voulu.

Ces convictions ont-elles changé depuis la mort du roi ? Les violences d'un parti qui fausse la constitution après s'être imposé par l'émeute, et qui attente chaque jour aux droits les plus sacrés de ses adversaires, ont-elles dégoûté les catholiques belges des institutions libres ? Aspirent-ils à rentrer sous la protection française, qu'ils ont connue, ou sous la loi hollandaise, qu'ils ont expérimentée ? Interrogeons leur attitude et leur langage. Dans la presse, ils sont unanimes à manifester leur attachement aux institutions, à la nationalité, au souverain qui les représente ; et leurs principaux organes, le *Journal de Bruxelles*, la *Patrie* de Bruges, la *Gazette de Liège*, toutes ces feuilles intelligentes et vaillantes ont été les premières à faire appel aux sentiments de concorde et d'union ; le parti radical n'a fait que suivre l'impulsion dont les conservateurs lui donnaient le patriotique exemple.

En même temps l'épiscopat belge élevait la voix, et les mêmes témoignages, les mêmes protestations de dévouement aux institu-

¹ Mémoires de M. Guizot, t. II.

tions et à la dynastie éclataient dans ses lettres pastorales.

Le cardinal de Malines, toujours en avant quand il s'agit des nobles causes, se faisait l'organe de la douleur nationale, et honorait la mémoire du prince qui "avait consacré son existence et sa sagesse à la consolidation de l'indépendance."

L'évêque de Tournay, après avoir loué le monarque défunt, saluait ainsi son successeur: "Comme nous, Léopold II est né Belge; il a vécu de notre vie et grandi dans l'amour du pays et de ses institutions. Notre foi est la sienne; elle a arbrité son berceau et pénétré de bonne heure son âme par les soins et les leçons d'une mère incomparable. Habitué à en remplir les devoirs, il fera descendre du trône ce grand exemple toujours si puissant sur les peuples. Attaché de cœur comme nous à cette Religion catholique, qui a fait dans tous les temps la force et la gloire de notre patrie, et qui forme encore aujourd'hui le caractère distinctif de sa nationalité, il l'entourera de son respect et de ses royales sympathies. Il le fera avec d'autant plus d'assurance que *cette Religion sainte n'aura jamais ni faveur ni privilège à lui demander, mais uniquement la liberté réelle et entière.*"

Le nouvel évêque de Namur, qui n'a cessé d'associer à la foi la plus ardente les idées généreuses dont son illustre frère est dans la politique le champion glorieux et respecté, Mgr. Dechamps s'écrie: "Fils d'un père dont l'histoire célébrera la royale prudence, et d'une mère dont la chrétienté vénérera toujours la haute sagesse et la profonde piété, Léopold II vient à nous deux fois marqué du signe de la royauté chez une nation inébranlablement attachée à sa foi et

à sa liberté... Le bien par excellence pour une nation, c'est de n'appartenir qu'à elle-même... La Belgique veut rester ce qu'elle est, ce que son histoire, pendant des siècles, l'avait préparée à devenir, et ce qu'elle est enfin devenue, indépendante et libre au milieu des nations pour lesquelles elle demeure une condition de paix générale."

L'évêque de Liège conseille à tous de "s'entendre et de s'aimer dans l'ordre et la liberté." — "Ayons foi en nous-mêmes, dit Mgr de Montpellier; conservons, ranimons en nous le sentiment national et l'esprit catholique qui, s'identifiant l'un avec l'autre, rendirent possible le rétablissement et la consolidation de notre indépendance. Au jour de la résurrection de notre nationalité, ce sentiment se manifesta avec une énergie de vitalité, une unité de mouvement, une régularité d'action qui étonnèrent l'Europe monarchique. L'Europe ne voulait voir en cela qu'un phénomène passager, parce qu'elle ne sait plus quelle puissance sève de vie sociale, quelle profonde intelligence de l'ordre et de la liberté, quelle inspiration de dignité et de dévouement le catholicisme entretient au cœur des peuples qu'il anime de son esprit. Conservons cet esprit religieux, conservons ce dévouement à la patrie, et notre nationalité continuera d'être respectée, parce qu'elle sera respectable et nulle puissance ne la menacera, parce qu'elle sera un bon exemple pour tous les peuples, et ne sera un danger pour aucun."

Enfin, car il faut arrêter ces citations, si lumineuses qu'elle soient, le savant recteur de l'Université de Louvain, Mgr. Laforêt, parlant au nom de la jeunesse catholique, ne sépare pas "le maintien de l'indépendance" de "la consolidation des libertés," et il affirme égale-

ment sa confiance dans l'avenir "de cette vieille terre de Belgique, où la foi et la liberté ont accompli de si grandes choses."

Est-il possible d'imaginer une démonstration plus éloquente et plus caractéristique? Cette unanimité des pasteurs, des conseils électifs, des organes de l'opinion, de la nation toute entière, n'honore pas seulement la Belgique: elle la fortifie.

Les catholiques belges sont donc toujours sur le terrain de 1830, et ils persistent à y chercher ce qu'ils voulaient au lendemain de l'affranchissement? Est-ce la domination? Non; l'évêque de Tournay l'a dit: "Ni faveur ni privilège; uniquement la liberté réelle et entière." Qu'on cesse donc de les représenter comme les ennemis des institutions qu'ils ont fondées et qu'ils embrassent encore; qu'on n'affecte plus de voir dans les radicaux, partisans du principe des annexions au profit des grandes nationalités, les seuls et vrais défenseurs du pacte constitutionnel et de l'indépendance.

Sans cette constitution, sans le prix des droits qu'elle consacre et l'attachement dévoué qu'elle inspire, comment se serait opérée l'épreuve, si redoutable pour les dynasties nouvelles, de la transmission du pouvoir? Si la Belgique n'eût possédé qu'un de ces gouvernements personnels où tout repose sur l'intelligence et la volonté d'un homme, la jeune monarchie eût couru le risque de finir avec la vie de son premier roi. Grâce à la force des institutions, le scabreux passage a été franchi sans secousse, et le trône n'a pas un seul instant oscillé sur sa base.

Est-ce à dire qu'aucun danger ne le menace plus? Non sans doute, et le nouveau roi, le premier souverain des Belges qui soit né sur leur sol depuis Charles-Quint, aura besoin

peut-être de plus de prudence encore que son père. Il est souvent plus difficile de subsister que de naître, et dans les temps d'incertitude universelle où nous vivons, quand tous les lendemains sont problématiques quand toutes les règles de la justice sont méconnues, quand la brutale doctrine du fait accompli est devenue le code des nations, tout est possible et l'anxiété se conçoit. Mais l'union qui calme les dissidences en enlevant tout prétexte aux plaintes étrangères, l'union est une puissante sauvegarde, et Léopold II, dans le noble et touchant discours qui a si heureusement inauguré son règne, en recommande avec sagesse la pratique à son peuple.

• • • • •
 Remarque singulière! En 1831, la Hollande résista la dernière et avec une obstination qui ne céda qu'à l'argumentation du boulet. En 1865, elle a été la première à offrir des témoignages de sympathie à sa voisine et à s'associer à son deuil comme à ses espérances. Il y a trente-quatre ans, la Prusse insistait avec force pour maintenir la Belgique sous le sceptre de la maison d'Orange, et aujourd'hui on l'accuse de vouloir l'enlever à une dynastie d'origine allemande pour la livrer en rançon d'annexions iniques. Enfin, certains accepteraient que la France, détruisant ce qu'elle a fait jadis, allât bombarder dans Anvers les Belges à qui nos soldats en ont ouvert les portes! Et ce sont de prétendus libéraux qui rêvent de voir nos zouaves renverser à Bruxelles la tribune de la chambre et la colonne du Congrès!

• • • • •

LÉON LAVÉDAN.

—Le Correspondant.

BIBLIOGRAPHIE.

LES DRAMES LITURGIQUES AU MOYEN AGE, par M. DE COUSSEMAKER, *corresp. de l'Institut*. 1 vol. in-12 de 450 pages; Didron. Prix: 25 francs.

Au moyen âge les jeux scéniques se divisaient en trois classes. Il y avait d'abord le théâtre religieux, merveilleux théocratique qui avait pour scènes les nefs de Sainte-Sophie, de Sainte-Marie-Majeure, les cathédrales de Strasbourg, de Rouen, de Reims, de Cambrai, les Monastère de Corbie, de Saint-Martial. Il y avait ensuite le théâtre seigneurial et royal, qui brilla au palais des ducs de Provence, de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, aux donjons des comtes de Champagne, aux châteaux des sires de Coucy, aux fêtes des rois de France et d'Angleterre, à la cour de l'empire, aux galas des rois de Sicile et d'Aragon. Il y avait enfin, selon M. Magoïn, membre de l'Institut, auquel nous empruntons cette énumération, le théâtre populaire et forain, qu'on vit constamment, à de certains jours, s'agiter et s'ébattre, à grand renfort de bruit et de gaieté, sur les places de Florence, sur les quais et les canaux de Venise, et dans les carrefours de Londres et de Paris.

Le drame religieux, dont s'est occupé spécialement M. de Coussemaker, comportait une subdivision. Il y avait les *dramas liturgiques* et les *mystères*.

Les drames liturgiques étaient ceux qui se liaient d'une façon intime aux cérémonies du culte. Ils étaient la mise en action des offices, des temps et des saints. Les mystères dont les sujets étaient empruntés à la religion furent interprétés par des communautés laïques. Ils étaient représentés sur un théâtre

proprement dit, par des acteurs laïques. Il s'y introduisit peu à peu des variantes et des choses étrangères au sujet primitif. Les *dramas liturgiques*, ainsi que le prouve M. de Coussemaker, au contraire, n'eurent jamais pour scènes que les églises et les Monastères, pour acteurs que les clercs monastiques ou séculiers. Les jeux dramatiques ne furent jamais composés dans un but théâtral. "Les spectateurs, ajoute M. de Coussemaker, ne venaient point là pour applaudir au talent des acteurs; ils y étaient pour participer à la fête qu'on célébrait, pour s'identifier à la cérémonie du jour, dont le drame n'était que la mise en scène. Ils y assistaient avec le recueillement que commandait le saint lieu."

On se fera une idée des émotions que devait éprouver la foule lorsqu'elle voyait apparaître sur la scène, comme descendues des vitraux où elles étaient fixées, des stalles et des niches où elles étaient sculptées, les grandes figures des apôtres, des martyrs et des saints. L'art dramatique, en ce temps-là, n'était pas une frivolité, mais au contraire une sorte d'enseignement salutaire qui enflammait le courage, et fortifiait cette foi avec laquelle ces prétendus barbares firent de si grandes choses et construisirent de si beaux monuments.

Le répertoire des *dramas liturgiques* était pour ainsi dire inépuisable, puisqu'il représentait les principales scènes de l'Histoire sainte, comme l'Annonciation, la Nativité de Jésus, l'Adoration des Mages, le Massacre

des Innocents, la Passion, la Résurrection du Sauveur, ainsi que tous les faits historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, les légendes de Saints, toutes les idées allégoriques des vices et des vertus. M. de Coussemaker publie, dans son intéressant ouvrage, le texte et la musique de vingt-deux drames liturgiques, portant les titres suivants : *les Vierges sages et les Vierges folles, les Prophètes du Christ, la Résurrection, Daniel, les Filles dotées, les Trois clercs, le Juif volé, le Fils de Gédron, l'Adoration des Mages, le Massacre des Innocents, les Saintes Femmes au Tombeau, l'Apparition à Emmaüs, la Conversion de Saint Paul, la Résurrection de Lazare, les Pasteurs, les Trois Rois, la Nuit de Pâques, les Trois Maries, l'Annonciation, la Complainte des Trois Maries, le Sépulcre et le jour de la Résurrection.*

L'auteur consacre à ces précieux manuscrits une *Notice* indiquant leur origine, ainsi que l'endroit où ils ont été découverts. Il nous dit dans sa préface que ces vingt-deux pièces ne comprennent pas tous les drames liturgiques connus ; il annonce au contraire, que d'autres manuscrits du même ordre, recueillis par des savants de France, d'Allemagne et d'Angleterre, seront bientôt livrés à la publicité. Mais, en même temps, il constate que le nombre des drames liturgiques découverts est relativement peu considérable, et il attribue en partie la rareté de ces manuscrits à la destruction regrettable des livres de plain-chant, qui, comme on le sait, ont servi à la reliure des premiers livres imprimés.

Nous demandons la permission d'acquiescer en peu de mots l'origine de quelques-unes des pièces contenues dans l'ouvrage de M. de Coussemaker. Le drame des *Vierges sages et des Vierges folles* remonte

au onzième siècle. Il a été copié sur un manuscrit de Saint-Marial de Limoges, qu'on peut voir aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Les drames : *les Filles dotées, l'Adoration des Mages les Saintes Femmes au tombeau* et quelques autres de ce recueil, ont été copiés dans un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, possédé aujourd'hui par la Bibliothèque d'Orléans. Ce manuscrit, l'un des plus importants, remonte au douzième siècle. M. de Coussemaker attache une grande valeur au texte latin de ces divers drames ; mais c'est surtout à la musique qu'il accorde toute sa prédilection. Il s'appuie sur le témoignage des critiques les plus érudits de musique sacrée pour décerner la louange au plain-chant. Ce qui, d'après l'auteur, a dû dominer dans le plain-chant, c'était le calme, la simplicité des récits, l'élévation des pensées, et non les passions et les mouvements scéniques, qui jouent le principal rôle dans le drame profane. Il affirme que la musique divine, qui faisait répandre des larmes à saint Augustin dans la cathédrale de Milan, abondait certainement en mélodies sublimes. Il fait, à cette occasion, la critique du chant d'à présent dans nos églises ; mais sa critique, peut-être juste sur quelques points, nous paraît excessive surtout quand il semble la généraliser et ne pas marquer des exceptions (et elles sont nombreuses) honorables et digne d'éloges.

Tel est le contenu de l'ouvrage de M. de Coussemaker. On voit tout l'intérêt qu'il offre et combien il apporte d'importants matériaux pour l'histoire du théâtre religieux. C'est un livre remarquable à placer à côté des excellents travaux du si regrettable M. Magnin, le savant auteur des *Origines du théâtre.*

J. G. L.